

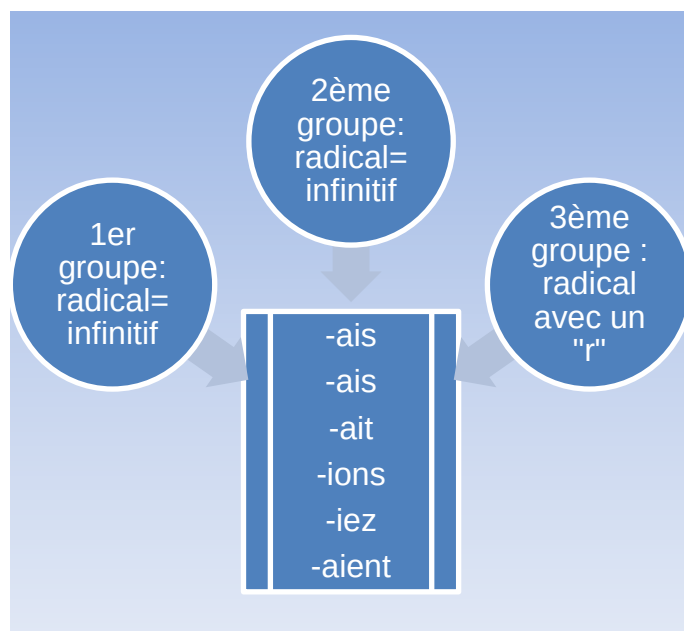
Le conditionnel présent

Le conditionnel présent permet de présenter l'action comme une **hypothèse**.

- ❖ Les terminaisons, au conditionnel présent, sont les mêmes que celles de l'indicatif imparfait: **-ais , -ais, -ait , -ions, -iez, -aient**.
- ❖ Le radical est celui du futur. (voir fiche 8 a)

Quelques exemples de verbes irréguliers

être	avoir	faire	voir	devoir
je serais	j'aurais	je ferais	je verrais	je devrais
aller	pouvoir	savoir	venir	cueillir
j'irais	je pourrais	je saurais	je viendrais	je cueillerais



❖ Les valeurs du conditionnel :

➤ Le conditionnel présent, en tant que **mode**, permet d'exprimer :

- L'hypothèse, l'**incertitude**, le **doute**.
Exemple. Cet homme serait apparemment dans un état critique.
- L'**imaginaire**, le **rêve**.
Exemple. On serait des pirates et on aurait un bateau.
- Une demande **polie**, un **souhait**.
Exemple. Je voudrais deux croissants, s'il vous plaît.

➤ Le conditionnel peut aussi avoir une **valeur temporelle** : dans ce cas, il permet de faire la **concordance des temps** et exprime le **futur dans le passé**.

Exemple. Je sais qu'elle reviendra. ⇨ Je savais qu'elle reviendrait.

Présent

futur

passé

futur dans le passé

